

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	14 (1885)
Heft:	12
Rubrik:	Réunion de la Société suisse des professeurs de gymnase à Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauteville, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Intérêts de la Société. — Réunion de la Société suisse des professeurs de gymnase à Fribourg. — Rapport sur l'éducation professionnelle (suite). — Congrès du Havre. — Partie pratique : Sujets de composition donnés dans les derniers examens des recrues. — Chronique scolaire. — Variétés.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Dans sa séance du 12 novembre dernier, le Comité a mis à l'étude les questions suivantes pour l'assemblée générale de 1886.

1. Quelle est la part qu'il convient de faire au canton de Fribourg dans l'enseignement de l'histoire nationale à l'école primaire ? — Quel doit-être le programme de cet enseignement ? Ne serait-ce pas le cas d'avoir un manuel pour cette étude comme pour la géographie du canton ?

2. Les derniers examens des recrues accusent une infériorité notable de la note du calcul écrit. A quelle cause doit-on l'attribuer ? Comment pourrait-on remédier à cette situation ?

3. Pour les institutrices : En quoi l'éducation des filles doit-elle différer de celle des garçons ?

Le Comité.

RÉUNION

DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DES PROFESSEURS DE GYMNASSE à Fribourg

Les lecteurs du *Bulletin* ignorent peut-être qu'il existe en Suisse une société de professeurs de collège. Elle compte cependant près de 300 membres répartis dans toute la Suisse. Elle a été fondée, il y a déjà 26 ans.

Cette société eut cette année-ci, pour la première fois, son assemblée générale dans la Suisse française. C'est Fribourg qui eut l'honneur de la recevoir dans son enceinte les 3, 4 et 5 octobre.

Elle s'ouvrit le 3 octobre, au soir, à l'hôtel du *Faucon*, sous la présidence de M. Koller, professeur au collège de Fribourg.

Dans son discours d'ouverture, le président traita de l'organisation des gymnases qui ont deux langues d'enseignement. On sait que le collège de Fribourg est le seul établissement de ce genre en Suisse. Deux gymnases littéraires, l'un français et l'autre allemand, y conduisent les élèves des deux langues de la première classe littéraire à la philosophie. Il n'y a en Europe que douze collèges de ce genre. En étudiant cette question, l'orateur a été tout naturellement amené à jeter un coup d'œil sur la lutte et les progrès respectifs de la langue française et de la langue allemande dans les pays limitrophes. Cette curieuse étude excita dans l'auditoire la plus vive attention.

Après la nomination du bureau, M. le recteur Horner lit un travail historique sur le pensionnat de Fribourg, sur son organisation intérieure et extérieure et sur les moyens pédagogiques et religieux d'éducation employés dans ce célèbre établissement. Rien de plus naturel que le choix de ce sujet, puisque ce pensionnat est l'un des titres de gloire de Fribourg devant l'histoire et devant l'étranger.

Le reste de la soirée fut consacré à une réunion familière où des chants alternèrent avec la causerie la plus cordiale et la plus animée.

Le 4 octobre, à sept heures et demie, on célébra, dans l'église du collège, une messe spéciale à l'intention des membres catholiques de l'assemblée.

A huit heures, dans la salle de droit, s'ouvrait une nouvelle séance. La salle était richement décorée avec les tableaux Launitz publiés par Fischer à Cassel. Ces tableaux qui mesurent près d'un mètre de hauteur sur 40 à 50 centimètres de large, constituent la plus belle collection connue de tableaux destinés à l'enseignement intuitif des arts antiques et des littératures grecque et romaine.

La séance fut ouverte et presque entièrement absorbée par la lecture et aussi un peu par la discussion d'un remarquable travail du Père Dominique Jaquet, Cordelier, ancien professeur au Collège de Fribourg. Ce travail avait pour objet la méthode à suivre dans l'enseignement du latin. Bien que cette étude fût non seulement goûlée mais admirée par tous les membres de l'assemblée, nous ne croyons pas devoir en donner une analyse pour les lecteurs du *Bulletin*.

Après une courte pause, M. Tetscherin, directeur des écoles de Morat, entretenait les assistants d'une manière aussi intéressante qu'utile, des ruines d'Aventicum. Des cartes et des tableaux

dessinés par M. Bonnet, contribuèrent à donner un charme plus grand et une lumière plus vive à cette agréable conférence.

Un banquet fort bien servi par M. Perriard, maître d'hôtel, réunissait de nouveau les membres de l'assemblée au *Faucon*. Ce banquet fut agrémenté d'abord par une série de morceaux de musique exécutés par l'orchestre du collège de Fribourg sous la direction de M. Müller, puis par plusieurs toasts fort applaudis.

A trois heures, la musique de la *Landwehr*, dirigée par M. Sidler, membre de la société, donnait aux hôtes de Fribourg, dans les jardins de Tivoli un concert des mieux réussis.

Immédiatement après le concert, un certain nombre de participants se constituaient en société spéciale pour l'étude des questions scolaires au point de vue historique. Cette nouvelle société se trouve placée sous la direction du docteur Hunziger, rédacteur du *Schularchiv* de Zurich.

Un concert d'orgue offert gracieusement par notre artiste, M. Vogt, terminait la soirée.

Le lendemain matin, plusieurs membres de la société, avant de reprendre le chemin de leurs foyers, allèrent ensemble visiter les ruines d'Avenches. Inutile de dire que cette course fut joyeuse autant qu'instructive. Tous les participants en emportèrent le plus doux souvenir.

RAPPORT SUR L'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE

(*Suite.*)

§ 3. *Il faut diriger en général les goûts des élèves de la ville vers les professions industrielles et commerciales.*

Les élèves des villes peuvent se diviser en deux grandes catégories. L'une, la moins nombreuse, comprend les enfants qui continueront leurs études après avoir achevé leurs classes primaires. Pour ceux-là, la tâche qui incombe à l'école primaire au point de vue de leur éducation professionnelle, se résume à leur inspirer le goût du travail en même temps que la pratique de leurs devoirs religieux. Leur vocation aura le temps de se dessiner pendant les nombreuses années qu'ils passeront dans les collèges. Leurs parents, au reste, y penseront pour eux.

A leurs professeurs de les prémunir alors contre cette déplorable manie qu'ont certains parents de retirer leurs enfants du collège au bout d'une année ou deux d'études pour bénéficier plus tôt sur le travail de leur enfant.

L'autre partie de nos élèves comprend tous ceux qui devront gagner leur pain dès qu'ils seront émancipés. Puisque dans les villes, nous ne pouvons pas les engager à se vouer aux travaux agricoles, nous avons le devoir de leur inspirer le goût des professions industrielles et même des travaux manuels. Pour Fribourg, les résultats obtenus